



BELLES HISTOIRES

RECONQUÊTE PASTORALE DANS LES CAUSSES DU QUERCY



LE + PROJET

Grâce à ce projet, la grande majorité des 13 sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional des Causses du Quercy ont pu bénéficier d'actions de reconquête pastorale.

REPÈRES

 Lot
5 communes

 3 000 ha

CONTACT



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



Dominique Rombaut
Chargée de mission
05 65 24 20 50
drombaut@parc-causses-du-
quercy.org

PARTENAIRES



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Cette belle histoire débute en 2006, dans la vallée de l'Ouyse et de l'Alzou, dans le Lot. Sur ce site Natura 2000, l'un des objectifs principaux est la conservation de pelouses sèches et de landes. Or ces habitats d'intérêt communautaire ont tendance à disparaître en raison de l'abandon des pratiques pastorales extensives.

Cette année-là, 10 propriétaires ont ainsi été réunis, pour confier de manière collective l'entretien de 60 ha de pelouses, de landes et de bois de chênes, à un éleveur de brebis, à travers la création d'une Association Foncière Pastorale Libre (AFPL).

Ce projet, unique sur le territoire, était alors animé par l'Adasea d'Oc, association qui accompagne les projets ruraux et le Parc naturel régional des Causses du Quercy, animateur du site Natura 2000.

La dynamique était lancée et a pris de l'ampleur avec l'implication forte du département du Lot : 15 ans après, c'est 22 projets AFPL qui ont germé dans le département, permettant une reconquête pastorale sur plus de 5 000 ha avec la participation d'une centaine d'éleveurs.

Des contrats Natura 2000 et des MAE ont entre autres été déployés pour rouvrir les milieux et équiper les parcours.

Drôle de coïncidence...

Dans les années 90, Bertrand Delpuech, chef adjoint de l'unité Protection de la nature à Direction générale de l'environnement de la Commission Européenne, suit la mise en place de la Directive « Habitats » depuis Bruxelles. A l'occasion d'une mission d'expertise, il découvre les pelouses sèches des Causses du Quercy et tombe sous le charme du territoire. En 2021, 25 ans après avoir contribué à la création du réseau Natura 2000 et cogéré le fonds Life-Nature, il est élu Président du COPIL du site « Basse Vallée du Célé » et porte le projet d'une nouvelle AFPL sur Espagnac Sainte-Eulalie, qui vise à une reconquête pastorale sur plus de 450 hectares !



COMMUNICATION

ANCRAGE TERRITORIAL

GESTION

